

CARACTERISTIQUES (Source : Groupe Amundi)

Date création : 10/12/2019
Forme juridique : SICAV de droit luxembourgeois
Directive : UCITS IV
Classification AMF : -
Indice Reference : 100% MSCI ACWI
Eligible au PEA : Non
Devise : EUR
Affectation des sommes distribuables :
 Capitalisation
Code ISIN : LU2036821663
Code Bloomberg : CPSIAEA LX
Durée minimum de placement recommandé : 5 ans

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

CHIFFRES CLES (Source : Groupe Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 138,18 (EUR)
Actif géré : 345,61 (millions EUR)
Derniers coupons versés : -

ACTEURS (Source : Groupe Amundi)

Société de gestion : CPR ASSET MANAGEMENT
Dépositaire / Valorisateur :
 CACEIS Bank, Luxembourg Branch / CACEIS Fund Administration Luxembourg

MODALITES DE FONCTIONNEMENT (Source : Groupe Amundi)

Fréquence de valorisation : Quotidienne
Heure limite d'ordre : 14:00
VL d'exécution : J
Date de valeur souscription / Date de valeur rachat :
 J+2 / J+2
Minimum 1ère souscription :
 1 dix-millième part(s)/action(s)
Minimum souscription suivante :
 1 dix-millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (max) / Frais de sortie (max) :
 5,00% / 0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :
 1,95%
Commission de surperformance : Oui

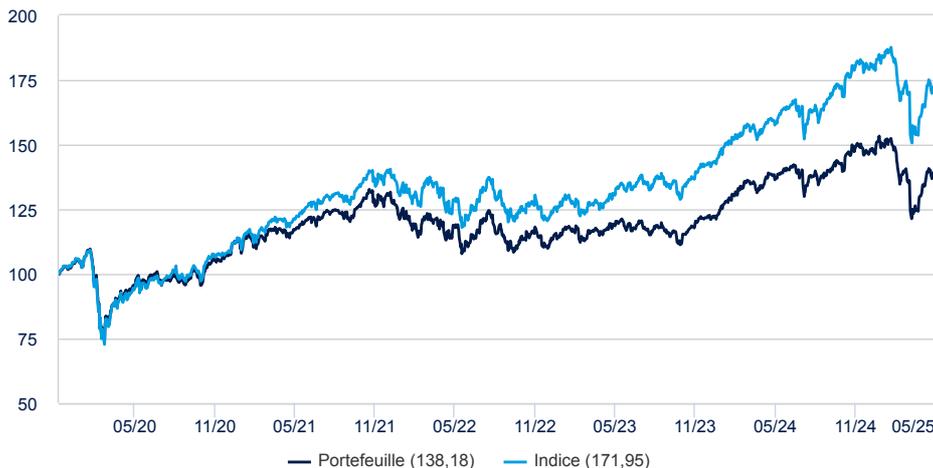
Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT (Source : Groupe Amundi)

L'objectif du fonds consiste à surperformer les marchés actions internationales sur le long terme (au minimum cinq ans) en investissant dans les sociétés qui participent au progrès social et à la réduction des inégalités dans le monde. Le processus d'investissement intègre une approche durable. L'univers est défini à partir d'une méthodologie d'évaluation propriétaire des pratiques des entreprises sur des aspects comme la politique fiscale, la politique de rémunération, la santé, la formation, la diversité, l'éthique, etc.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE (Source : Fund Admin)

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100 (Source : Fund Admin)



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	31/12/2024	30/04/2025	28/02/2025	31/05/2024	31/05/2022	29/05/2020	10 ans	Depuis le
Portefeuille	-5,76%	5,23%	-7,17%	1,05%	16,89%	45,41%	-	38,18%
Indice	-3,93%	5,89%	-6,08%	8,68%	33,64%	83,48%	-	71,95%
Ecart	-1,82%	-0,66%	-1,09%	-7,64%	-16,74%	-38,07%	-	-33,77%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020
Portefeuille	19,84%	11,22%	-15,58%	21,22%	5,77%
Indice	25,33%	18,06%	-13,01%	27,54%	6,65%
Ecart	-5,50%	-6,85%	-2,56%	-6,32%	-0,89%

ANALYSE DU RISQUE (Source : Fund Admin) *

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	15,80%	13,86%	13,44%	16,58%
Volatilité de l'indice	15,82%	13,81%	13,21%	16,47%
Ratio d'information	-2,09	-1,33	-1,33	-1,17
Tracking Error ex-post du portefeuille	3,67%	3,62%	3,54%	3,64%

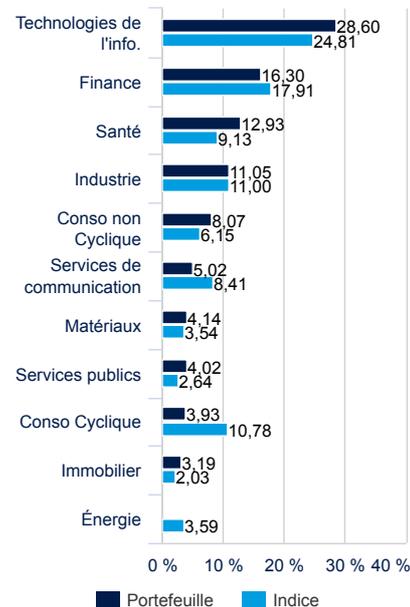
* Données annualisées

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE (Source : Groupe Amundi)

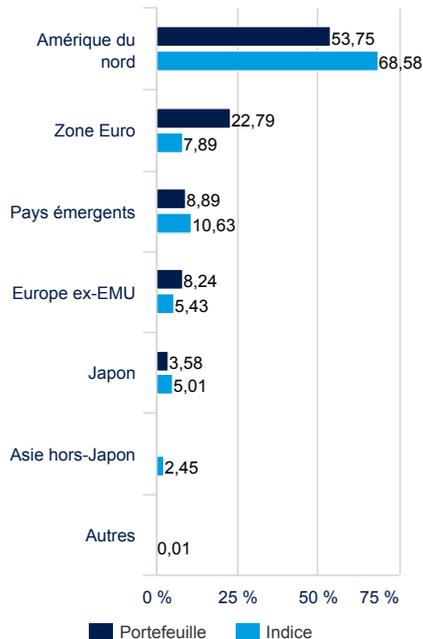
REPARTITION SECTORIELLE

(Source : Groupe Amundi) *



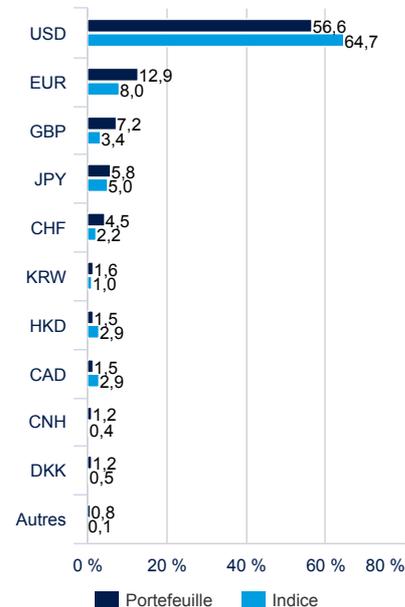
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

(Source : Groupe Amundi)



EXPOSITION PAR DEVISE

(Source : Groupe Amundi) **



* En pourcentage de l'actif

** En pourcentage de l'actif – avec couverture de change

RATIOS D'ANALYSE

(Source : Groupe Amundi)

	Portefeuille	Indice
Capitalisation boursière moyenne » (Mds €)	499,68	599,70
% Moyenne + Petite capitalisation	31,22	28,07
% Grande capitalisation	68,78	71,93
PER annuel anticipé	17,89	18,23
Prix sur actif net	3,05	3,12
Prix sur cashflow	14,61	14,29
Taux de rendement (en %)	1,87	1,88
Croissance BPA annualisé (n/n+2) (en %)	13,92	13,90
Croissance CA annualisé (n/n+2) (en %)	9,25	8,47

Nombre d'émetteurs (hors liquidités)	74
Liquidités en % de l'actif	4,64%

PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

(Source : Groupe Amundi) *

	Secteur	Poids (PTF)	Ecart / Indice
MICROSOFT CORP	Technologies de l'info.	6,98%	2,97%
NVIDIA CORP	Technologies de l'info.	4,99%	0,77%
VISA INC-CLASS A SHARES	Finance	3,12%	2,35%
EQUINIX INC	Immobilier	2,65%	2,55%
CAPITAL ONE FINANCA	Finance	1,99%	1,84%
TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	Technologies de l'info.	1,94%	1,94%
BOSTON SCIENTIFIC CORP	Santé	1,93%	1,74%
WASTE MANAGEMENT INC	Industrie	1,87%	1,76%
KONINKLIJKE KPN NV	Services de communication	1,81%	1,78%
KERRY GROUP PLC-A	Conso non Cyclique	1,70%	1,68%

* Hors OPC

EQUIPE DE GESTION

**Vafa Ahmadi**

Responsable de la gestion thématique

**Yasmine De Bray**

Gérant de portefeuille

**Alexandre Blein**

Gérant de portefeuille

COMMENTAIRE DE GESTION

Les marchés boursiers ont connu un rebond en mai, avec un indice MSCI ACWI en hausse, soutenu par une désescalade des tensions commerciales. Cette dynamique a été particulièrement favorisée par l'annonce des États-Unis concernant une réduction des droits de douane appliqués à la Chine, passant de 145 % à 30 % pour une durée de 90 jours. Ce développement contribue à atténuer progressivement le risque de récession aux États-Unis. Par ailleurs, la saison des résultats du premier trimestre s'est révélée moins alarmante que prévu, avec des performances globalement supérieures aux attentes et des perspectives maintenues. Malgré une hausse des taux d'intérêt, alimentée par des préoccupations concernant l'équilibre des finances américaines et la capacité du marché à absorber les futures émissions d'obligations, la performance des actions est restée positive. Dans ce contexte, les secteurs cycliques se sont distingués, notamment la technologie (+10,6 %), les médias (+10,2 %), l'industrie (+8,3 %) et la consommation discrétionnaire (+7 %). En revanche, le secteur de la santé a enregistré une baisse de 3,4 %, reflétant une augmentation de la prime de risque liée à la politique de Trump, tandis que les secteurs défensifs, tels que l'immobilier, la consommation stable et les opérateurs télécom, ont sous-performé.

Le fonds a enregistré une hausse de 5,3 %, principalement soutenue par le rebond du secteur technologique et notre exposition au thème de l'intelligence artificielle, avec les bonnes performances de Nvidia (+24 %), Microsoft (+17 %), Intuit (+20 %) et ServiceNow (+20 %), également favorisées par la publication de bons résultats financiers. Les valeurs financières ont également contribué à la performance positive du fonds, en particulier les banques, qui profitent d'un environnement de taux d'intérêt élevés et ont globalement publié des résultats satisfaisants. Cependant, notre surpondération dans les secteurs défensifs, tels que les services publics, la consommation stable et les opérateurs télécoms, a eu un impact négatif, expliquant ainsi notre retard par rapport à l'indice MSCI ACWI, d'environ 50 points de base. De plus, notre sélection de titres dans le secteur industriel a souffert, notamment en raison des perspectives décevantes annoncées par Alstom et Owens Corning lors de la publication de leurs résultats.

Le mois dernier, nous avons souligné que le rebond du marché pourrait se poursuivre à court terme, soutenu par la désescalade des tensions commerciales, un marché de l'emploi résilient, ainsi que par les résultats encourageants de Microsoft et de Meta. En conséquence, nous avons décidé de prendre quelques bénéfices sur nos positions défensives et de réinvestir dans les secteurs de la technologie, de la consommation discrétionnaire et des médias, bien que nous restions structurellement sous-exposés aux deux derniers secteurs en raison de la nature de notre univers d'investissement. En fin de mois, nous avons aussi légèrement renforcé notre exposition au secteur de la santé, estimant que la prime de risque actuelle intègre largement les incertitudes liées à la politique de santé de l'administration Trump et à l'instauration d'un régime de « nation la plus favorisée ».

L'environnement de marché devrait rester favorable à la classe actions, notamment par rapport aux obligations à long terme. Les besoins de financement des gouvernements, et notamment du gouvernement américain, sont importants et risquent de maintenir la pression haussière sur les taux longs, ce qui pourrait favoriser un arbitrage en faveur des actions. Cependant, nous pensons également que le rythme de croissance de l'économie mondiale va continuer à ralentir, notamment en raison des frictions commerciales. Dans ce contexte, nous privilégions les entreprises au profil solide, avec une bonne capacité bénéficiaire et des positions de marché robustes.

L'administration Trump ne mène pas qu'une guerre commerciale, mais aussi une vraie guerre contre les politiques de promotion de la diversité dans le monde économique. Ainsi, l'ambassade des États-Unis à Paris envoie depuis quelques jours des lettres à des groupes français et cabinets d'avocats susceptibles de répondre à des appels d'offres fédéraux américains, afin de s'assurer qu'ils ont effacé de leurs pratiques tout ce qui ressemblerait de près ou de loin à des politiques de discrimination positive.

Label ISR



Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (<https://www.lelabelisr.fr/>).

Classification SFDR*



Ce compartiment reprend dans son processus d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'[Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [CPRAM](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable de CPRAM et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment.**

* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Votre fonds présente notamment un **risque de perte en capital** supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Autres risques importants pour le fonds : **risque actions et de marché (y compris le risque lié aux petites capitalisations boursières et aux marchés émergents), risque de change, risque de contrepartie, risque de liquidité**. La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre fonds. **Pour en savoir plus sur les risques et leur définition, veuillez-vous reporter à la rubrique « Profil de Risque » du prospectus de ce fonds.**

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires...).

Echelle de notation ESG

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG

100% MSCI ACWI

Répartition du portefeuille par notation ESG¹



Scores et Notes ESG

	Portefeuille	Indice
E Score	0,58	0,15
S Score	0,49	-0,31
G Score	0,23	-0,17
Score ESG moyen	0,53	-0,17
Note ESG moyenne	C	D

Couverture de l'analyse ESG² (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	77
% du portefeuille noté ESG ²	100%

Label ISR



Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Date de notation : 31/05/2025

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

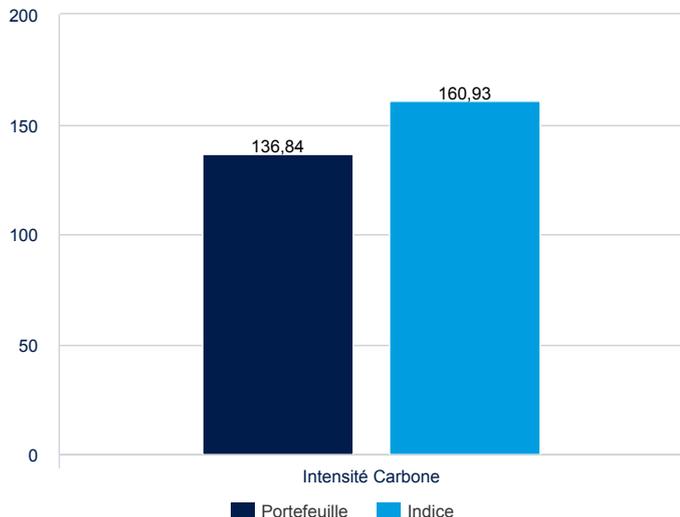
¹ Titres en circulation en fonction des critères ESG, hors liquidités.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds.

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

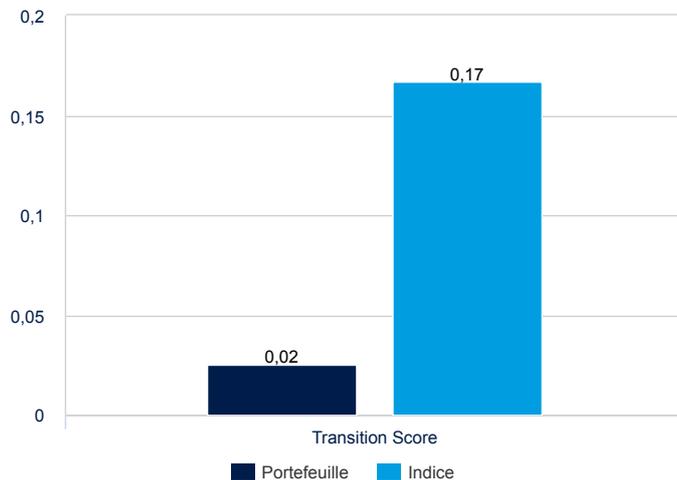
ENVIRONNEMENT : Intensité carbone



Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenus
Source : Trucost

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 99,76% 99,30%

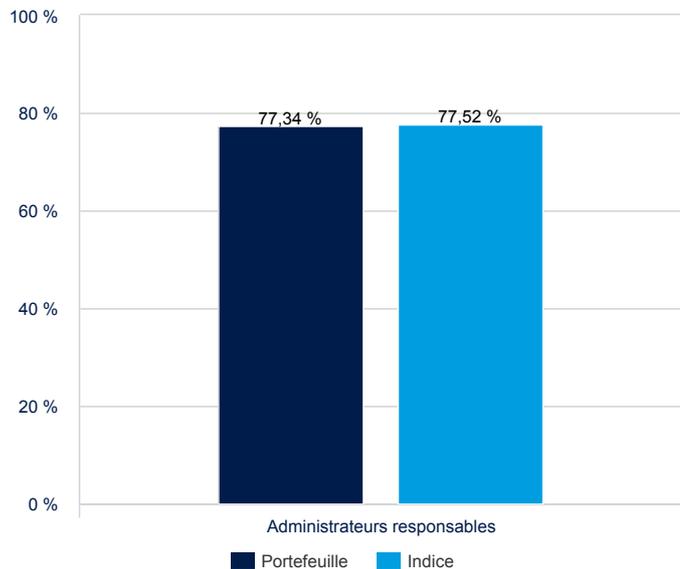
ENVIRONNEMENT : Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone (%)



Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris
Source : SBTi, CDP

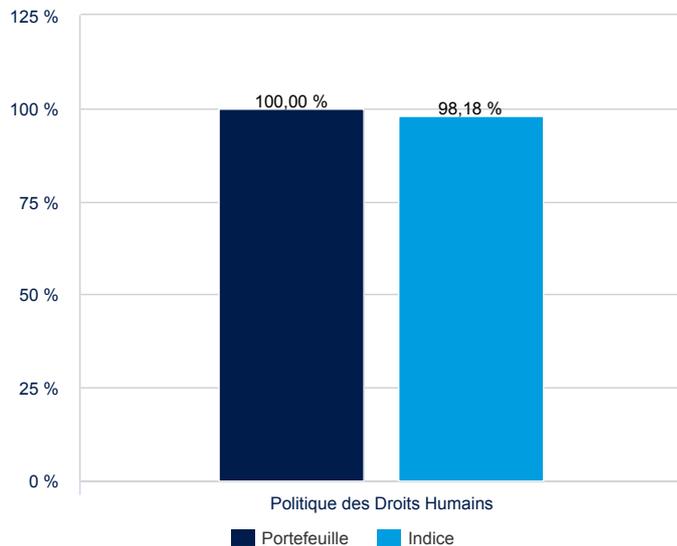
Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 100%

GOVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 99,74%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 99,74%

Sources et définitions

Intensité carbone : Le PAI 3 mesure les Emissions carbone exprimées en M€ de chiffres d'affaires. L'intensité des Gaz à Effet de Serre du portefeuille est déterminée par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires).

Amundi s'appuie sur le fournisseur de données S&P-Trucost dont la méthodologie est basée sur le Greenhouse Gas Protocol :

Le Scope 1 : Emissions directes induites par les ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.

Le Scope 2 : Emissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

Le Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, nous avons choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3.

Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone : L'ampleur des investissements dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone dans le portefeuille est déterminé en calculant la somme des pondérations de ces entreprises qui n'ont pas soumis d'objectif SBTi ou CDP. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données.

Indépendance du Conseil d'Administration : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des Droits Humains : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales.